

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

PUBLIÉE
AVEC LE SOUTIEN
DE L'UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG
ET DE L'UNIVERSITÉ
DE LIMOGES

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
POUR LE DROIT DE
L'ENVIRONNEMENT

[REVUE JURIDIQUE DE
L'ENVIRONNEMENT]

numéro
spécial

2 0 1 1

7	Instruments internationaux et évaluation environnementale de la biodiversité : enjeux et obstacles, par Michel PRIEUR
29	Les approches d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques fondées sur les écosystèmes, par Kalemari Jo MULONGOY et Annie CUNG
35	Questions liées à la diversité biologique durant l'étape d'estimation préliminaire des lignes directrices sur les études d'impact et l'évaluation environnementale stratégique de la Convention sur la diversité biologique, par Kalemari Jo MULONGOY et Annie CUNG
45	La CITES et la protection internationale de la biodiversité, par Thomas DELEUIL
63	L'évaluation environnementale, fondement de la prévention et de la réparation des atteintes à la biodiversité en droit français et communautaire. Approche critique, par Philippe BILLET
79	Evaluation environnementale et préservation de la biodiversité, par Michel BADRÉ
87	Pourquoi et comment allouer des contrats de conservation de la biodiversité forestière par enchère ?, par Elodie BRAHIC
115	Les mesures de compensation : un indicateur du coût environnemental, par Nathalie DUMAX et Anne ROZAN
125	L'obligation d'évaluation environnementale interpellée par un dispositif de suppression de mesures agroenvironnementales par Alexandra LANGLAIS
139	Projet de mise à quatre voies d'une ligne ferroviaire au travers d'un site forestier Natura 2000. Mesures préconisées dans l'évaluation environnementale pour préserver la biodiversité, par Michel DELCORPS
151	WALPHY : un projet-pilote de réhabilitation de cours d'eau, par Gisèle VERNIERS



La conservation de la biodiversité au Costa Rica
à l'épreuve des projets d'infrastructures :
l'encadrement juridique du projet de barrage El Diquis,
par Armelle GUIGNIER

163

Déclaration du SIFEÉ